

Votre sous-comité éprouve beaucoup de plaisir à attirer votre attention sur le fait que l'acte 24 Vic., chap., 21, relatif aux Marques de Commerce, qui a été préparé et soumis à la législature par un sous-comité précédent, a été considérablement mis en pratique l'année dernière, et est l'un des fruits produits par les efforts de la Chambre en faveur du bien public.

Il est à regretter que l'on n'ait pas de même profité de la clause relative à l'enregistrement des dessins ; mais votre sous-comité pense que ce résultat doit être attribué plutôt au manque de connaissances qu'à un manque d'appréciation de la part du public, des dispositions de cet acte. Votre sous-comité suggère donc à son successeur d'examiner la question de savoir si l'on ne devrait pas donner une plus grande publicité à cette matière, et ce que devrait faire la Chambre à cet effet.

Votre sous-comité s'est occupé de la question de la possibilité de fonder une école de dessin en cette ville, et il a été préparé des plans par lesquels le local nécessaire pourrait être obtenu au Palais de l'Exposition comparativement à peu de frais. En même temps, l'Association des arts de Montréal ayant sous sa considération l'opportunité d'établir une galerie d'art, il fut nommé un comité chargé de s'entendre avec cette dernière société, dans le but d'établir une école de dessin et une galerie d'art collectivement ; mais rien de définitif n'a encore été fait.

Votre sous-comité recommande à son successeur ce projet qui est destiné à répondre à un besoin dont la nécessité et l'importance se font de plus en plus sentir.

Au commencement de l'année votre sous-comité s'adressa au ministre de l'Agriculture pour en obtenir des doubles des modèles et spécifications des brevets d'invention du Canada, mais comme il n'avait pas de fonds applicables à cet objet, il ne put se rendre à cette demande.

Comme il est fortement à désirer que ces modèles et spécifications, ou leurs copies, soient déposés dans un endroit central et d'un accès facile pour le public, et comme Montréal est le centre et le siège principal de la classe industrielle, votre sous-comité suggère à son successeur de prendre en considération quelles mesures il serait nécessaire d'adopter pour se procurer et exposer une collection aussi précieuse que la serait celle-là.

Votre sous-comité a nommé des délégués chargés d'assister à l'exposition provinciale, qui a eu lieu à Toronto en septembre dernier, et le résultat de leur visite est consigné dans le rapport de MM. G. Weaver et David Brown, ci-annexé.

Les classes ouvertes à l'Institut des Artisans pour l'hiver de 1865-66 ont été visitées et examinées par un comité composé du professeur Dawson et de M. McMurray, et en conséquence de leur rapport favorable, une somme de \$80 a été votée par le sous-comité pour aider à ces classes.

Elles ont été recommencées cet hiver ; et considérant les grands avantages qui en découlent, et afin d'accroître leur utilité, votre sous-comité a, au commencement de la session actuelle, employé une somme de \$100 à l'achat des modèles et blocs qui étaient nécessaires pour atteindre pleinement le but de ces classes ; ces objets forment maintenant partie de la propriété de la Chambre. Les médailles de l'exposition de Dublin, si longtemps attendues, ont été reçues dans le cours de l'été dernier, et celles qui avaient été accordées aux exposants de Montréal furent distribuées par l'honorable ministre de l'Agriculture, à une assemblée de la Chambre qui eut lieu le 18 septembre.

Pendant l'année qui vient de se terminer, un nouvel élément—les délégués de l'Association des arts de Montréal—a été introduit dans la composition de la Chambre, en vertu des amendements faits en 1864 à l'acte qui incorpore cette Chambre, ce qui prouve que son action n'a pas été tout à fait dénuée d'intérêt public ; et votre sous-comité espère sincèrement que non-seulement cet intérêt s'accroîtra chaque année, mais qu'elle verra aussi s'accroître les moyens de mettre à exécution le beau et noble but pour lequel elle a été organisée.

Le rapport du trésorier est soumis ci-joint, et l'on y verra que les fonds de la Chambre ont été soigneusement économisés, en attendant l'accomplissement des nombreuses promesses faites par des membres du gouvernement pour l'amélioration de la condition matérielle de la Chambre.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

(Signé),

DUNBAR BROWNE,
Secrétaire.